

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,

Le VINGT HUIT FEVRIER à DIX SEPT HEURES TRENTE,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle de la Mairie sous la présidence de Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Date de la convocation : 21 FEVRIER 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14 (jusqu'au point 3)
15 (à partir du point 4)
Ayant pris part aux délibérations : 16 (jusqu'au point 3)
: 17 (à partir du point 4)

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Louis DÉMELIN, Maire
Messieurs Michel SARRAN, Jean-Luc CARRERE, Mesdames Katell MATET, Marie Jeanne RIBOT (arrivée au point 4), adjoints, Messieurs, Mesdames Yvette IGLESIS, Bruno ROBERT, Jean-Michel LATUTE, Daniel VERGES, Michel RIFF, Martine PIERA, Natalie LUQUIENS, Nicole LESAVRE, Turenne CHAUSSE, Jean-Louis SARDA.
Absente excusée : Annick BAUDCHON.
Absent : Pascal TISSANDIER

Avaient procuration : Jean-Louis SARDA de Carole BRETON, Jean-Luc CARRERE de Jean – Claude CÔ.

DEL-2019-014- DESIGNATION DE LA COMMISSION DSP - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu de désigner la commission DSP Délégation de Service Public, notamment dans le cadre de la procédure de DSP concessive qui est lancée pour la gestion de l'aire de camping-car communale.

Il propose à l'Assemblée de désigner à cet effet les membres élus à la Commission d'Appel d'Offres (délibération N°2016-043 du 23/03/2016) :

Titulaires :	Suppléants :
Michel SARRAN	Jean-Louis SARDA
Jean-Luc CARRERE	Yvette IGLESIS
Jean-Michel LATUTE	Daniel VERGES

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNER les membres suivants pour constituer la commission DSP – Délégation de Service Public :

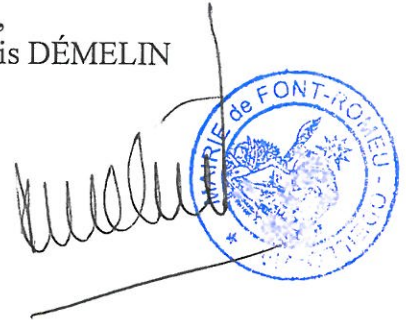
Titulaires :	Suppléants :
Michel SARRAN	Jean-Louis SARDA
Jean-Luc CARRERE	Yvette IGLESIS
Jean-Michel LATUTE	Daniel VERGES

Accusé de réception en préfecture
066-216601245-20190301-DEL-2019-014-AI
Date de télétransmission : 01/03/2019
Date de réception préfecture : 01/03/2019

On que cette délibération peut être contestée dans les deux mois à compter de se dernière mesure de publicité prévue par la loi devant le Tribunal administratif de Montpellier.

Fait à FONT ROMEU ODEILLO VIA le 1 Mars 2019

Le Maire,
Jean-Louis DÉMELIN

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Démelin', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de FONT-ROMEU - VIA' around the perimeter and a central emblem featuring a bird, possibly an eagle or a similar symbol, with a star below it.